

# Les écoles primaires publiques



Ce guide vise à rassembler les principales informations concernant les écoles primaires publiques bilingues et monolingues.

Quimper est reconnue pour la qualité de la prise en charge des enfants qu'il s'agisse des temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires. Élus et personnels de terrain s'investissent pleinement au quotidien pour que les apprentissages se déroulent dans les meilleures conditions.

Tout est mis en œuvre pour accompagner l'enfant dans son développement pour qu'il devienne un citoyen responsable.

Après le retour souhaité à la semaine de quatre jours, les centres de loisirs municipaux sont ouverts toute la journée du mercredi. La municipalité veille à la réussite de cette journée périscolaire qui permet de repenser les temps des enfants dans leur globalité tout en leur accordant un accès privilégié aux nombreuses ressources culturelles, sportives et patrimoniales de la ville.

Pal al levrig-mañ eo bodañ an titouroù pennañ a sell ouzh ar skolioù kentañ derez publik divyezhek hag unyezhek.

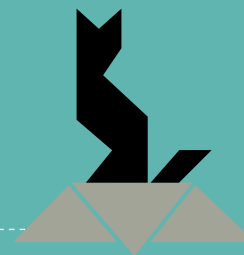
Anavezet eo Kemper evit ober war-dro ar vugale en un doare a-feson ha pa vefe evit ar mareoù skol, troskol pe er-maez eus ar skol. An dilennidi hag an implijidi a labour war an dachenn a laka o foan da vat bemdez evit ma vo desket traoù gant ar vugale diouzh ar gwellañ.

Pep tra a vez graet evit sikour ar vugale da greskiñ evit ma teuint da vezañ keodedourien atebek.

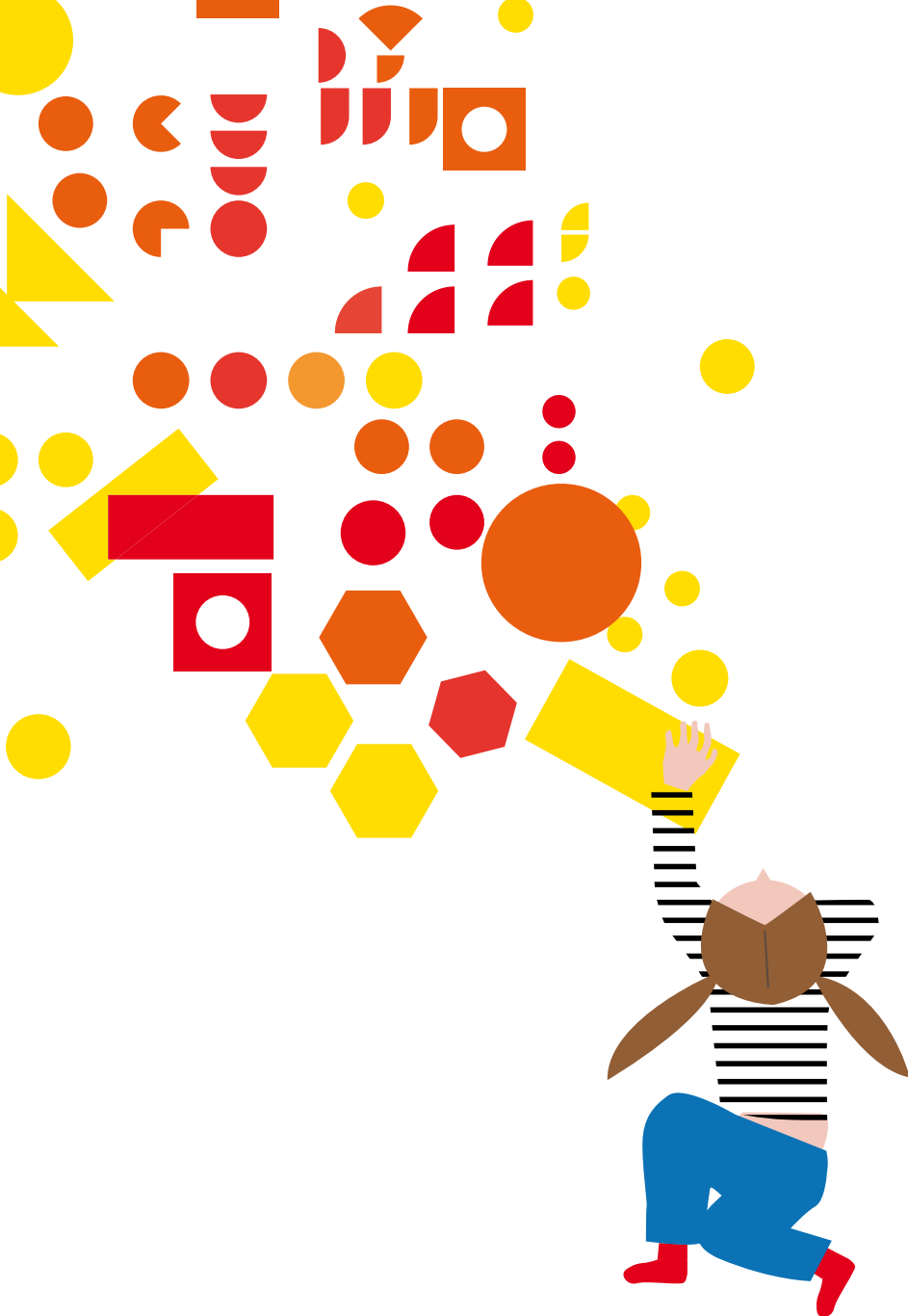
Goude bezañ distroet d'ar sizhunvezh 4 devezh evel ma oa c'hoant e vez digoret ar c'hreizennoù-dudi da Verc'her a-hed an deiz. Teuler a ra evezh an Ti-kêr ma raio berzh an devezh troskol-se. Gant-se e c'hallomp adsoñjal mareoù ar vugale en o fezh en ur reiñ tro dezho da gaout un digor eus ar c'hentañ war holl zanvezioù sevenadurel, sport ha glad ar gumun.

**JEAN-PIERRE DOUCEN,**  
ADJOINT AU MAIRE  
CHARGÉ DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA LANGUE BRETONNE

**JEAN-PIERRE DOUCEN,**  
EILMAER KARGET EUS  
AN DESKADUREZH  
HAG EUS AR BREZHONEG



- 5 La journée de l'enfant à l'école**
- 7 Les temps d'accueils périscolaires**
- 11 La pause méridienne**
- 15 La restauration scolaire**
- 19 L'accueil des enfants en situation de handicap**
- 23 Les axes de soutien de la ville en direction des écoles primaires publiques**
- 29 L'informatique scolaire**
- 33 Les inscriptions et périmètres scolaires**
- 36 La carte des périmètres scolaires**
- 39 Les écoles publiques de Quimper**
- 81 Les coordonnées utiles**



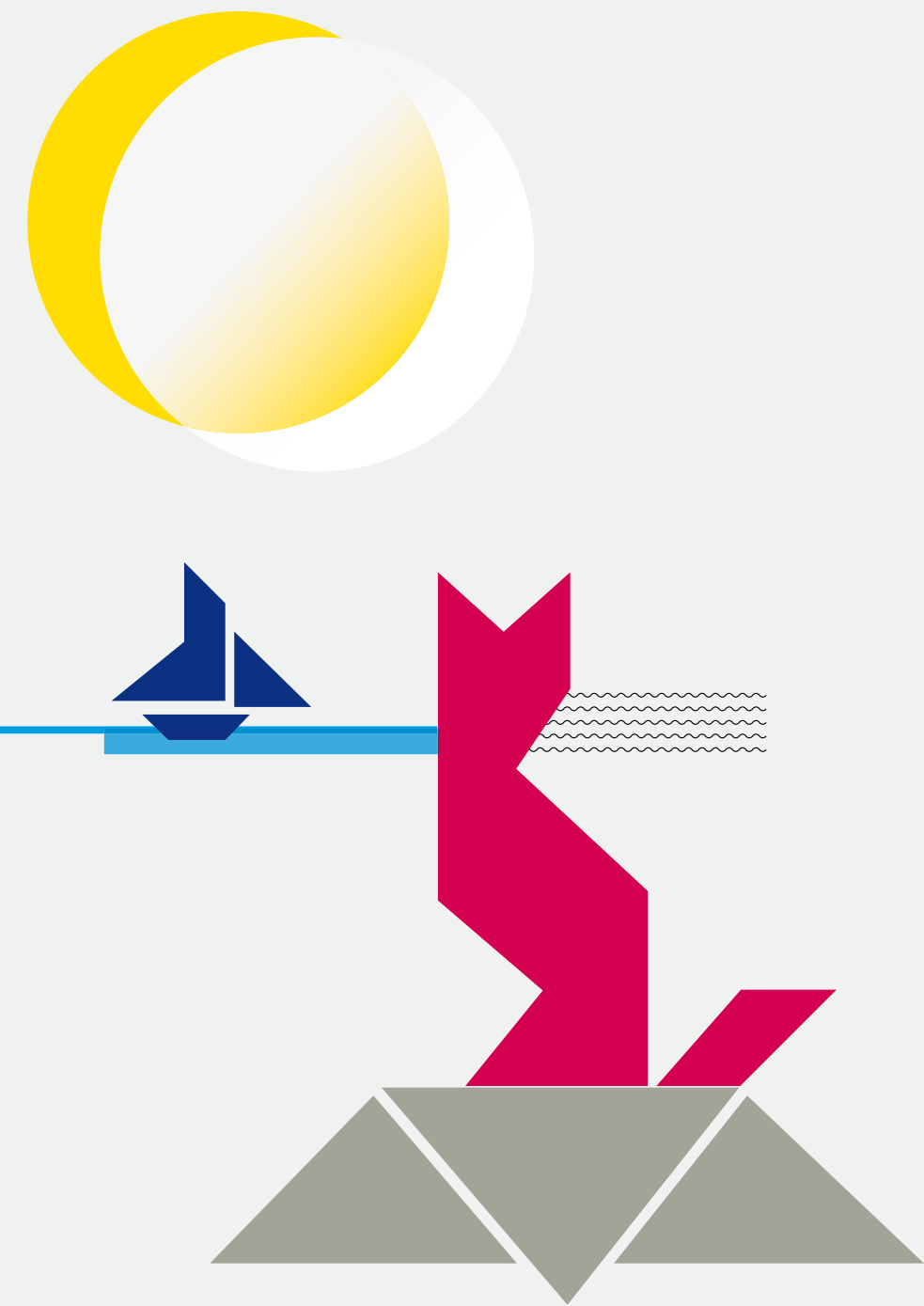
## LA JOURNÉE DE L'ENFANT À L'ÉCOLE

Les écoles publiques de Quimper sont ouvertes de 7h30 à 19h les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

7h30 à 8h35	8h35 à 11h45	11h45 à 13h30	13h30 à 16h30	16h30 à 19h
TEMPS PÉRISCOLAIRE DU MATIN ENCADRÉ PAR DES AGENTS MUNICIPAUX	TEMPS SCOLAIRE DU MATIN	RESTAURATION SCOLAIRE (PAUSE MÉRIDIANNE)	TEMPS SCOLAIRE DE L'APRÈS-MIDI	TEMPS PÉRISCOLAIRE DU SOIR ENCADRÉ PAR DES AGENTS MUNICIPAUX

Les écoles maternelles du Quinquis, du Petit Parc et du Bourg de Penhars proposent des horaires décalés pour le temps scolaire.

7h30 à 8h45	8h45 à 11h55	11h55 à 13h40	13h40 à 16h40	16h40 à 19h
TEMPS PÉRISCOLAIRE DU MATIN ENCADRÉ PAR DES AGENTS MUNICIPAUX	TEMPS SCOLAIRE DU MATIN	RESTAURATION SCOLAIRE (PAUSE MÉRIDIANNE)	TEMPS SCOLAIRE DE L'APRÈS-MIDI	TEMPS PÉRISCOLAIRE DU SOIR ENCADRÉ PAR DES AGENTS MUNICIPAUX



## QUIMPER S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES ÉCOLES PUBLIQUES

### Les temps d'accueils périscolaires

**L'école, c'est avant tout le travail scolaire, mais pas seulement. Beaucoup d'enfants fréquentent les accueils périscolaires du matin et du soir.**

**La ville de Quimper offre dans l'ensemble de ses écoles publiques des services périscolaires dédiés au développement de l'enfant. Ces accueils sont ouverts, lors des journées scolaires, de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 19h.**

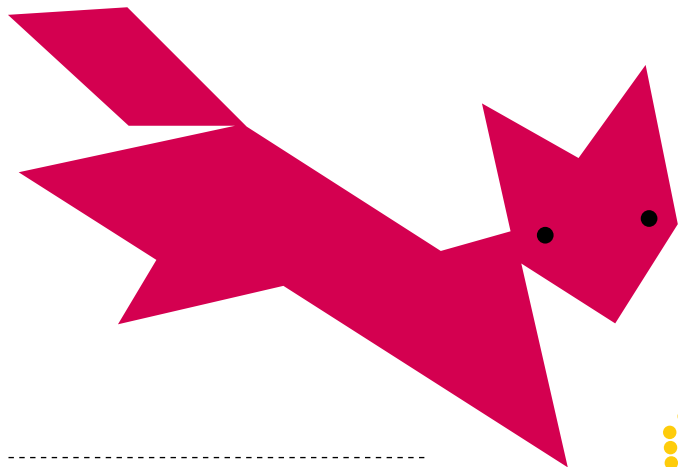
Les accueils périscolaires sont agréés par la direction départementale de la cohésion sociale. Ils répondent aux normes en vigueur en matière d'encadrement. Ainsi, en maternelle, le taux d'encadrement est de un adulte pour dix enfants, et en élémentaire de un adulte pour quatorze enfants.

Les encadrants sont soit des Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) qui accompagnent les enseignants lors de la journée scolaire, soit des animateurs. Ce personnel qualifié possède le BAFA ou le CAP Petite Enfance.

#### Un temps privilégié de socialisation et d'apprentissage

► Les accueils périscolaires constituent un réel temps éducatif de socialisation et d'apprentissage du « vivre ensemble ». Il s'agit, en effet, de participer à la formation d'un futur citoyen, respectueux de l'autre dans ses différences sociales et culturelles.

► Les accueils périscolaires constituent également un temps de transition entre la famille et l'école : il y est proposé un accompagnement de l'enfant basé sur le respect de ses propres rythmes, dans un souci de favoriser son épanouissement personnel.



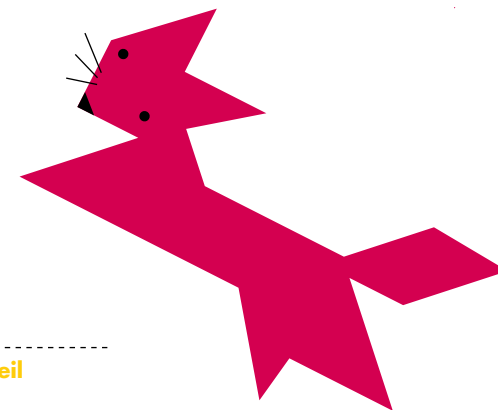
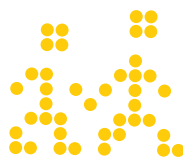
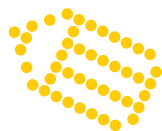
---

### Un service d'accompagnement pour les devoirs

---

► Les écoles du Réseau de réussite scolaire (RRS) proposent un service Accompagnement Post Scolaire (APS) sur le temps périscolaire du soir. Les enfants y réalisent leurs devoirs, par petits groupes, accompagnés d'un animateur référent. L'objectif est d'acquérir des méthodes de travail et d'organisation. À l'issue des devoirs, les enfants peuvent participer à des ateliers qui visent à compléter les apprentissages scolaires sous des aspects plus ludiques.

► Dans les autres écoles, les enfants, si les parents le souhaitent, peuvent bénéficier d'un espace au calme où ils peuvent réaliser, en autonomie, leurs devoirs.



---

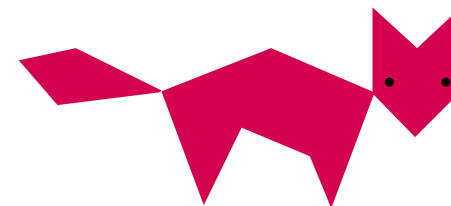
### Un service minimum d'accueil en cas de grève (SMA)

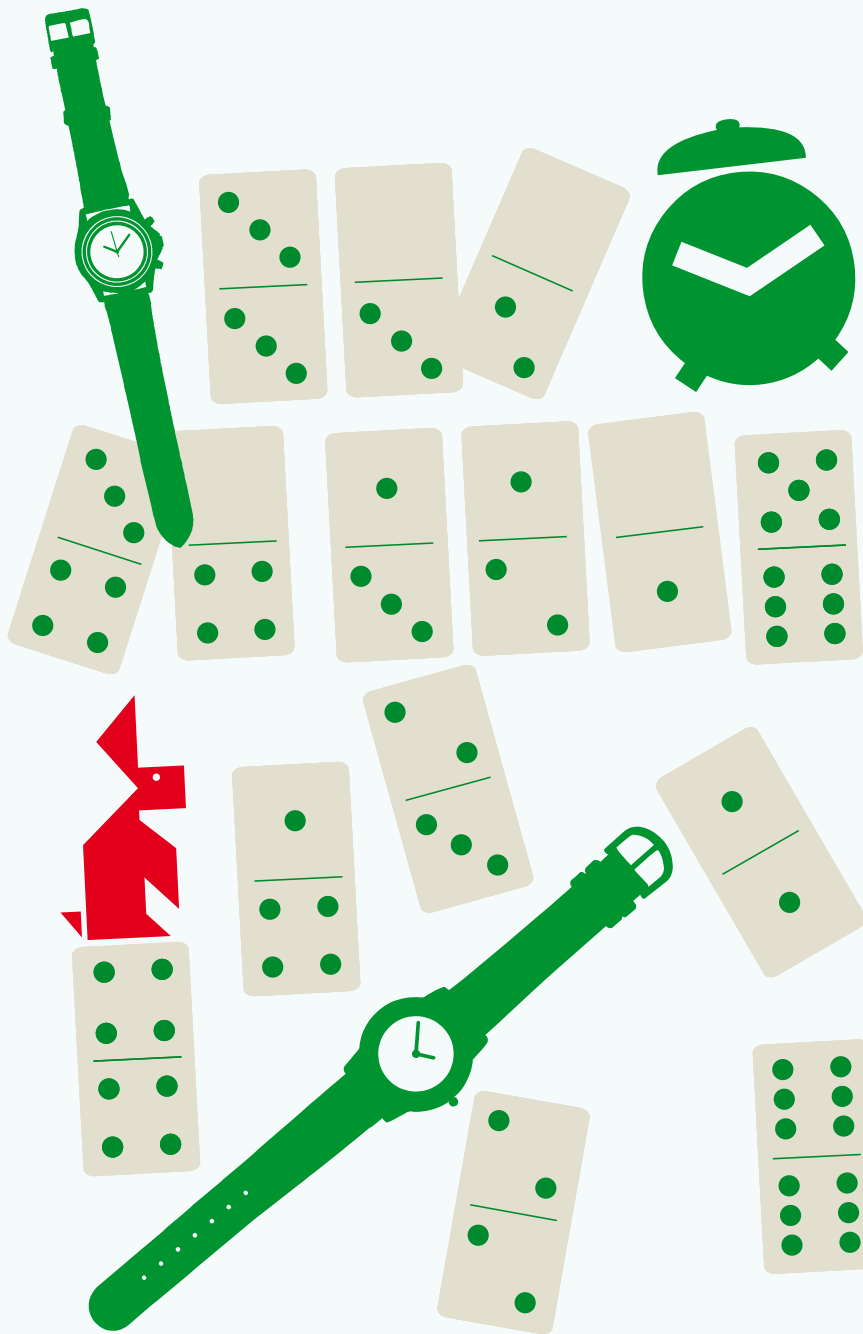
---

En cas de grève des enseignants, conformément à la loi, la Ville met en place un service minimum d'accueil dans la limite des effectifs d'encadrement dont elle pourra disposer. Ainsi, des pré-inscriptions sont mises en place (auprès de l'accueil central de l'hôtel de ville et d'agglomération) et priorité est donnée aux enfants dont les parents travaillent.

► L'information est systématiquement transmise (la veille du mouvement de grève) dans le cartable des enfants et est accessible sur le site [www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)

► Les enfants sont accueillis dans l'un des centres de loisirs de 8h35 à 16h30; il est demandé aux familles de prévoir un pique-nique.





---

## La pause méridienne

**Les conditions de repas et de détente sont des éléments fondateurs du bien-être de l'enfant, dans une journée scolaire.**

**La ville de Quimper est très attentive aux conditions d'accueil des enfants lors de la coupure de la mi-journée.**

Le temps de pause méridienne se décline en deux moments distincts :

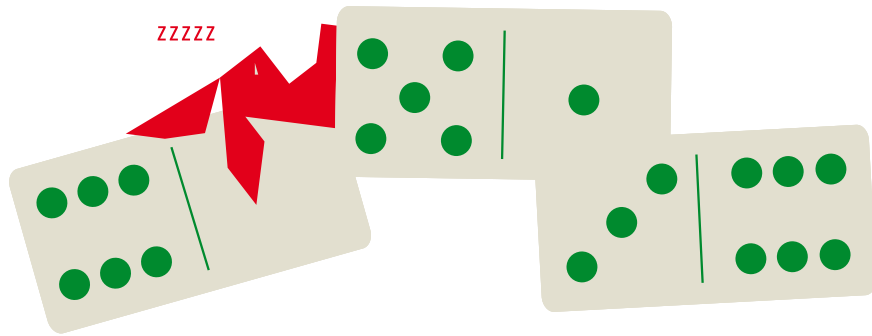
- ▶ le temps du repas qui dure 45 minutes. Le premier service démarre à 11h45 tandis que le deuxième démarre à 12h35 ;
- ▶ un moment de loisirs d'une durée de 45 minutes.

---

### **Le temps du repas, place à la convivialité**

---

Les enfants sont accueillis dans les restaurants scolaires par du personnel de service et d'animation ainsi que, pour la maternelle, par les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). De façon à répartir les effectifs et à offrir des conditions d'accueil optimales, les enfants mangent en deux services qui sont organisés en fonction des tranches d'âge et de leurs spécificités (respect des rythmes physiologiques). Le premier service démarre à 11h45 et le deuxième vers 12h35.



### Du mobilier adapté

► Les salles à manger sont équipées de mobilier adapté à la morphologie des enfants. Les tables sont isolées phoniquement de façon à diminuer autant que possible le volume sonore. Afin de privilégier la convivialité les enfants déjeunent par tables de six en élémentaire. En maternelle, les enfants sont au nombre de neuf par table et sont accompagnés d'un adulte.

### Un personnel attentif

► Le personnel de restauration scolaire accompagne les enfants dans la découverte des nouveaux plats et contribue aux apprentissages :

- L'enfant se sent reconnu en tant qu'individu et est valorisé.

- Le cadre, posé par les professionnels favorise l'intégration des règles de vie en collectivité, ainsi que les notions d'équilibre alimentaire.

- Les enfants sont invités à découvrir les plats, à goûter les différentes saveurs proposées. Une éducation au goût se construit chaque jour.

### Détente avant ou après le repas

► Avant ou après le repas, en fonction de leur service de restauration, les enfants bénéficient d'un temps de détente ; ils ont ainsi accès à la salle périscolaire de l'école (lire en page 7 « Les temps d'accueil périscolaire »), ils peuvent aussi jouer dans la cour (activité libre ou menée par un animateur) ou dans d'autres espaces selon la configuration de l'école et les projets développés (salle de gymnastique, salle d'arts plastiques).

### La sieste dans un lit bien à soi

► Les enfants d'âge maternel font la sieste ou bénéficient d'un temps de repos. Une attention toute particulière est portée à l'hygiène : les lits sont nominatifs de façon à ce que chaque enfant dorme dans ses draps. Les enfants se réveillent de façon échelonnée.

### L'hygiène, une préoccupation constante

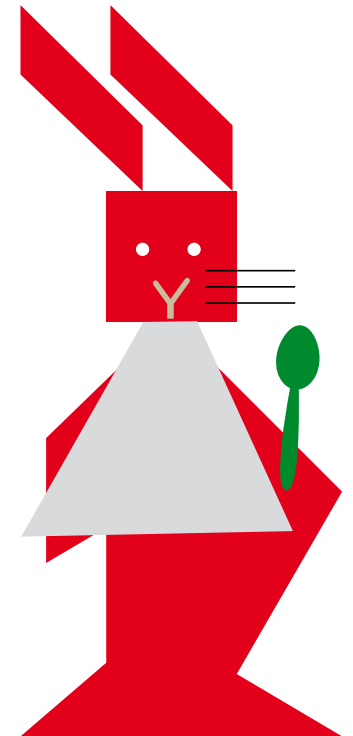
► Une attention toute particulière est portée à l'apprentissage des gestes simples en matière d'hygiène. Les adultes accompagnent les enfants dans les espaces sanitaires et prêtent un regard attentif au lavage des mains et aux passages aux toilettes des enfants.

#### Les petits plus

**Chaque enfant (d'âge élémentaire et maternel) dispose d'une serviette en tissu, lavée quotidiennement par le personnel de l'école.**

**Les enfants en maternelle bénéficient d'une serviette, pourvue d'un élastique, qu'ils peuvent passer autour du cou.**

**À la fin du repas, en maternelle, chaque enfant peut se laver les mains et le visage à l'aide d'un gant de toilette légèrement humide et tiédi.**





## La restauration scolaire

**Plus de 87 % des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Quimper déjeunent au restaurant scolaire ; ainsi 3 150 repas sont servis chaque jour en moyenne aux petits convives qui bénéficient du service de restauration.**

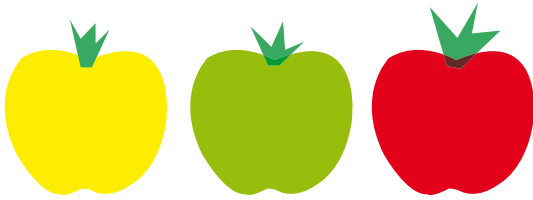
Cette unité de production récente et performante fabrique en moyenne 4 800 repas chaque jour pour les enfants des écoles et des accueils de loisirs, les personnels chargés de leur accueil sur la pause méridienne, les seniors et les personnels des EHPAD et le portage à domicile, soit plus de 848 000 repas distribués chaque année pour l'ensemble des partenaires.

La ville de Quimper a à cœur la qualité des repas servis et la satisfaction des convives.

La restauration scolaire à Quimper est ainsi un véritable acteur de santé publique grâce à la variété des menus proposés qui répondent aux besoins nutritionnels des enfants conformément à la réglementation, à la qualité gustative et sanitaire des repas servis alliant la culture du territoire, l'originalité, la découverte et la gourmandise et grâce à la formation et l'investissement des différents personnels intervenant sur la pause méridienne.







---

### **Les approvisionnements : des matières premières de qualité pour une restauration responsable**

---

► La politique des achats alimentaires mise en place valorise les produits frais qui sont ensuite travaillés et transformés en cuisine. Un soin rigoureux est apporté au choix des denrées pour leur qualité gustative et nutritionnelle. Les filières Qualité comme le label rouge pour les volailles, la Filière Bleu Blanc Cœur pour le porc, le poisson frais ou la race à viande pour les filières bovines sont développées.

► La saisonnalité des fruits et légumes est également respectée.

► Les « préparations maison » de l'entrée au dessert sont proposées quotidiennement car elles permettent non seulement de valoriser les savoir-faire des cuisiniers, mais sont également garantes d'une belle qualité gustative des plats proposés et les retours de satisfaction des convives le prouvent au quotidien.

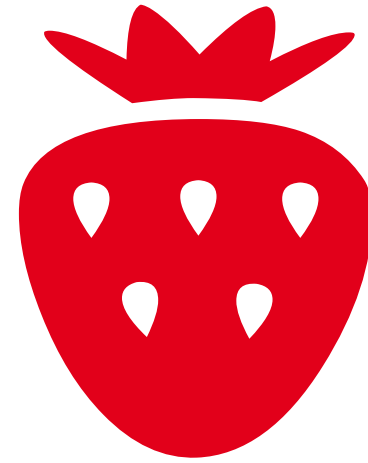
Les « desserts maison » comme le far, les œufs au lait, les clafoutis, le pain d'épices ou les brownies font le bonheur

des petits convives et des personnels d'encadrement !

Le repas pris au restaurant scolaire doit en effet contribuer au bien-être et au plaisir du petit convive.

► Aujourd'hui, éduquer les enfants à une alimentation saine c'est aussi les sensibiliser à un environnement sain. Ainsi des denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique sont régulièrement proposées au restaurant scolaire.

Cette introduction se fait progressivement et les enfants bénéficient de fruits et légumes, de pain, de laitages et fromages, de céréales et légumineuses, issus de l'agriculture biologique, démarche en cohérence avec le développement des achats en circuits courts, locaux et régionaux.



---

### **Les menus**

---

► Les menus sont élaborés en commission et prennent en compte l'équilibre alimentaire, la saisonnalité des produits, mais aussi les goûts des enfants et les retours d'appréciation des écoles. Créativité et volonté de répondre aux attentes des enfants et de leurs parents sont les éléments moteurs de la production.

---

### **Le service de restauration scolaire, acteur de santé publique**

---

► Le service de restauration scolaire mène une politique d'éducation nutritionnelle en lien avec les priorités nationales définies par le PNA (Programme national pour l'alimentation) dont les axes de travail sont :

- favoriser l'accès à tous à une alimentation de qualité,
- améliorer l'offre alimentaire avec la mise en place de circuits courts et locaux,
- améliorer notamment auprès de la jeunesse au centre de ce dispositif, la connaissance et l'information sur l'alimentation,
- promouvoir le patrimoine alimentaire et culinaire.

Le déjeuner pris au restaurant scolaire doit être un temps d'éducation, d'information, de convivialité, lieu de vie et de partage qui participe au développement de l'autonomie de l'enfant. Le service de restauration scolaire propose ainsi aux enfants des menus à thème et des animations pendant la pause méridienne.

► La diététicienne accompagne les personnels de la ville de Quimper (personnel des offices, ATSEM, personnel d'encadrement, animateurs...) sur des projets et animations autour du bien manger et de la connaissance des aliments.



---

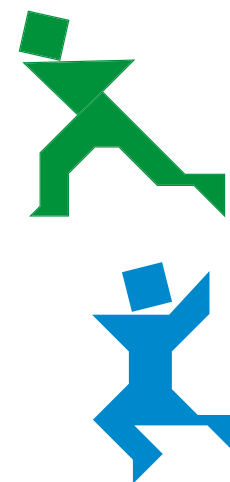
## L'accueil des enfants en situation de handicap

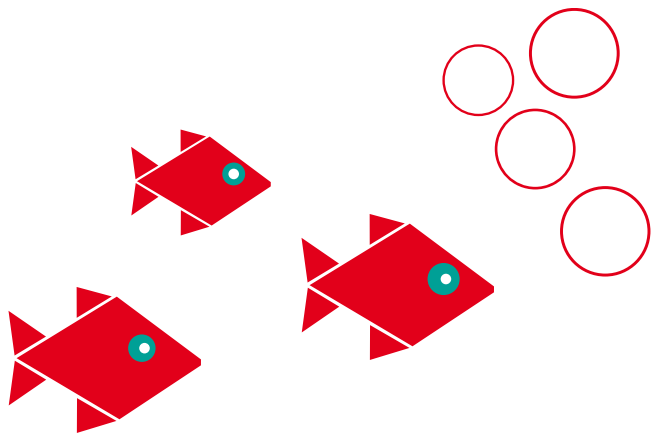
**L'accès de tous au service public de l'éducation est un enjeu de société important. La ville de Quimper, en lien avec ses partenaires, peut intervenir pour que les enfants en situation de handicap soient accueillis dans les meilleures conditions possibles.**

---

### La scolarisation individuelle

Si votre enfant présente un handicap qui ne nécessite pas une prise en charge par une institution spécialisée, il doit être scolarisé avec les autres élèves. S'il présente un handicap nécessitant des conditions d'accueil particulières, la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) notifiera une compensation par aide humaine ou l'attribution d'un matériel adapté.





---

### Les Ulis école (Unités localisées pour l'inclusion scolaire - École)

---

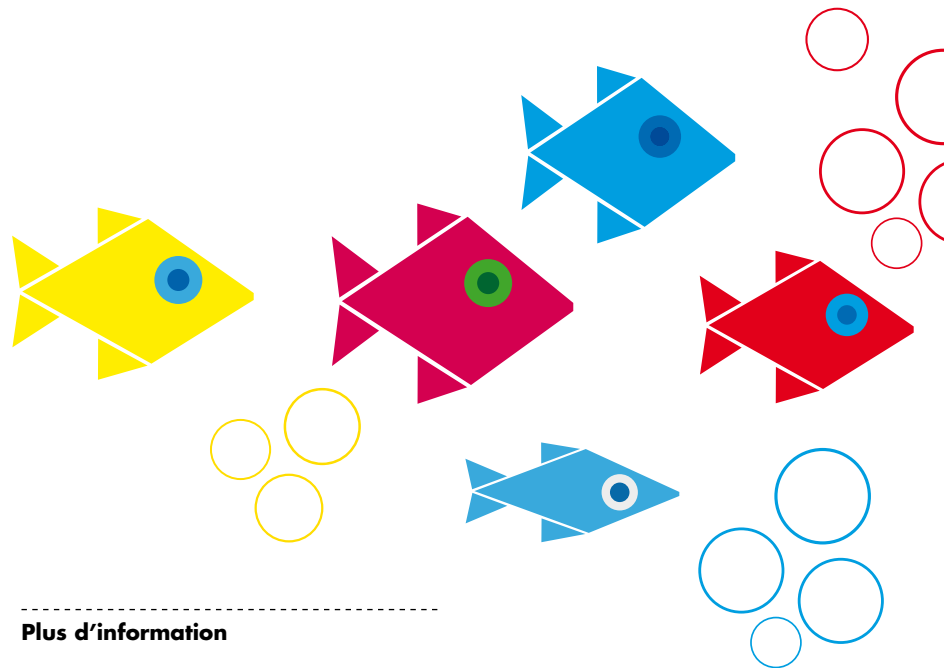
► Les Ulis école de l'enseignement public à Quimper sont des Ulis accueillant des enfants souffrant de troubles des fonctions cognitives et sont situées dans les écoles suivantes :

- école primaire Léon Blum
- école primaire Pauline Kergomard
- école élémentaire Paul Langevin

L'organisation des Ulis correspond à une réponse cohérente aux besoins particuliers d'élèves en situation de handicap. Ces classes sont situées dans les écoles ordinaires. Les élèves des dispositifs Ulis participent aux activités organisées dans d'autres classes.

Afin que votre enfant soit accueilli dans une Ulis école, la première démarche consistera à faire reconnaître et évaluer la situation de handicap de votre enfant auprès de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). La commission des droits et de l'autonomie de la MDPH (CDAPH) prononce l'orientation en Ulis école et la Directrice académique des services de l'Éducation nationale du Finistère désigne l'école qui accueillera votre enfant.

L'école primaire Jacques Prévert accueille des enfants déficients auditifs dans les classes ordinaires (Langue signée française – Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs) et l'école élémentaire Yves Le Manchec accueille des enfants déficients visuels scolarisés par l'Institut pour l'insertion des déficients visuels.



---

### Plus d'information

---

#### MDPH

DU LUNDI AU VENDREDI  
9H – 12H / 13H30 – 16H30  
10 RUE FÉLIX LE DANTEC  
TÉL. 02 98 90 50 50  
[contact@mdph29.fr](mailto:contact@mdph29.fr)

---

#### LSF URAPEDA (FORMATION À LA LANGUE DES SIGNES)

4B ROUTE DE BREST  
18 RUE DOCTEUR PICQUENARD  
TÉL. 02 98 53 27 30

---

#### IPIDV (INITIATIVES POUR L'INCLUSION DES DÉFICIENTS VISUELS)

50 RUE DU PRÉSIDENT SADATE  
TÉL. 02 98 53 70 94  
[ipidv.quimper@wanadoo.fr](mailto:ipidv.quimper@wanadoo.fr)

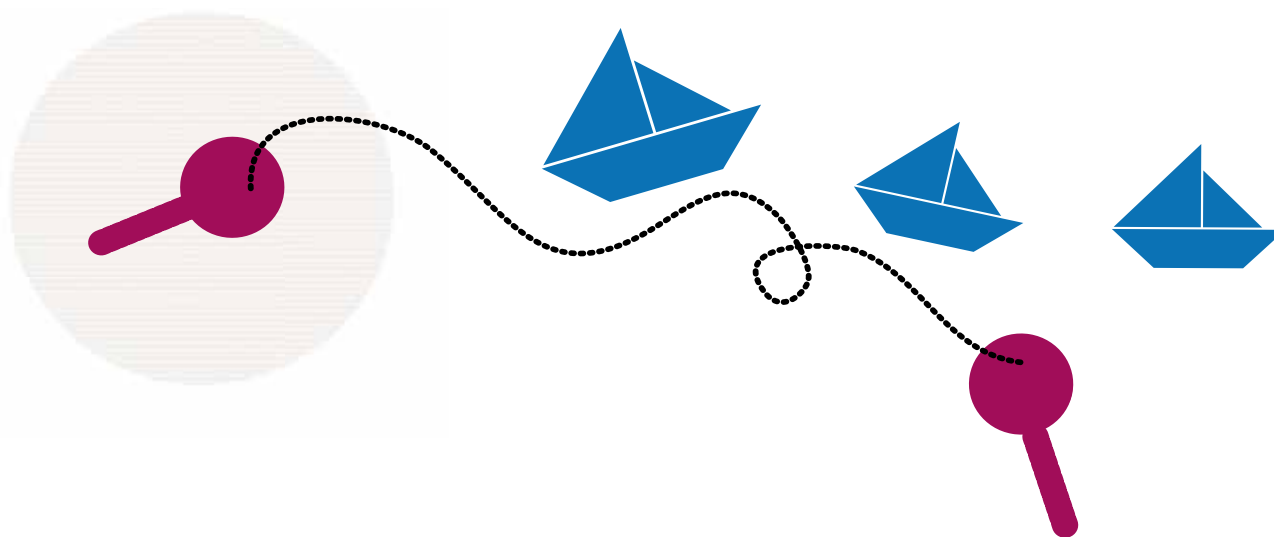


---

## Les axes de soutien de la ville en direction des écoles primaires publiques

La ville de Quimper accompagne les équipes enseignantes  
pour leur permettre de développer des activités variées  
en direction des enfants.

**Sport, culture, mobilier...**  
**la Ville investit pour le bien-être des enfants et leur ouverture au monde.**



### L'accès au sport du plus grand nombre

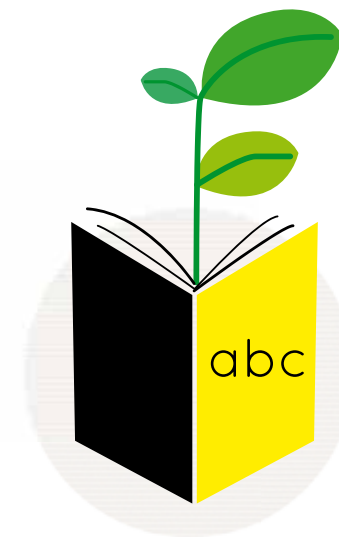
La Ville met à disposition des écoles primaires publiques des Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) agréés par l'Inspection académique. Ces éducateurs sportifs encadrent des séances pour s'initier à de nombreux sports en pleine nature ou en salle. Les ETAPS proposent des activités à encadrement renforcé comme le tir à l'arc, le vélo ou l'escalade ou encore des ateliers autour de sports à spécificité particulière comme la gymnastique.

► Des malles pédagogiques contenant du matériel sportif (permettant la pratique de l'athlétisme, de l'orientation ou des sports de raquette...) peuvent être mises à disposition des enseignants via la Direction des sports.

### L'ouverture à la culture

Les établissements culturels municipaux, tels que le musée des Beaux-Arts, l'animation du patrimoine, le Conservatoire de musiques et d'art dramatique ou encore le réseau des médiathèques, développent une activité spécifique en direction des écoles publiques de la ville. Le projet culturel de la ville de Quimper a retenu l'éducation artistique comme une de ses priorités. Ainsi, la ville de Quimper et Quimper Bretagne Occidentale (pour le réseau de lecture publique) soutiennent la mise en œuvre de programmes d'action d'éducation artistique pendant le temps scolaire dans tous les champs esthétiques :

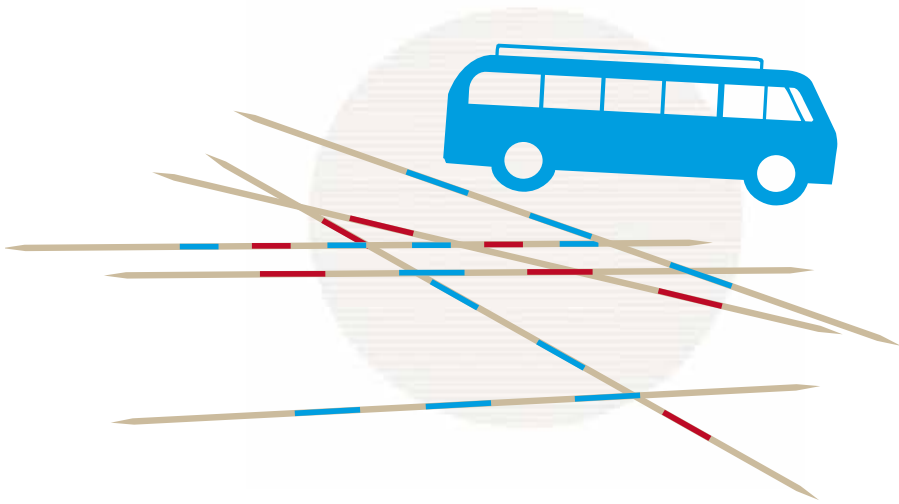
► dans le domaine des arts plastiques et du patrimoine : le musée des Beaux-arts et l'animation du patrimoine en partenariat avec le musée départemental breton, conçoivent un programme de visites et d'actions éducatives permettant de mieux appréhender les arts, de les resituer dans l'histoire en lien avec les objectifs des programmes de l'Éducation nationale ;



► dans celui du spectacle vivant : une grande diversité de propositions est élaborée et mise en œuvre par le Conservatoire de musiques et d'art dramatique ainsi que les associations Balles à fond pour les arts du cirque, les Polarités pour les musiques actuelles, la Scène nationale et Très Tôt Théâtre pour le théâtre jeune public ;

► dans celui du livre, le réseau de lecture publique accueille de nombreuses classes et écoles pour promouvoir à tous les âges de la scolarité le plaisir de lire et d'écrire ;

► dans le domaine de l'image, un partenariat avec l'association Gros Plan qui coordonne le dispositif « École et cinéma » ; ce sont ainsi des films jeune public mais aussi des formations et des rencontres qui sont proposés aux écoles et aux enseignants.



### Les déplacements des écoles

La ville de Quimper participe aux activités organisées par les écoles publiques de la ville en prenant en charge une grande partie des déplacements des écoles sur le territoire de la commune en lien avec des activités sportives, culturelles ou environnementales. Les déplacements en ligne de bus régulière sont gratuits pour les écoles. Ensuite, l'ensemble des déplacements des écoles publiques de Quimper vers les activités EPS (Éducation physique et sportive) ou la natation sont pris en charge et un bus spécial est affrété.

De plus, les autres déplacements des écoles vers les médiathèques, le musée des Beaux-Arts ou toute autre activité à Quimper, sont pris en charge dans le cadre d'un nombre de déplacements défini annuellement par école en fonction du nombre de classes.

### La caisse des écoles, un outil essentiel au fonctionnement des écoles

La caisse des écoles publiques de Quimper, établissement public communal, se voit allouer chaque année une subvention de la ville de Quimper. Les dépenses regroupent essentiellement l'achat des fournitures administratives et scolaires, des manuels scolaires, des livres, du papier photocopieur.

► La caisse des écoles est composée du maire (ou d'un adjoint), d'un inspecteur de l'Éducation nationale, d'un membre désigné par le préfet, de trois conseillers municipaux, de deux enseignants et de deux parents d'élèves.

### Un mobilier scolaire adapté

► La ville de Quimper prend en charge le mobilier scolaire. Les priorités sont définies en concertation avec les directeurs à partir de leurs demandes annuelles d'équipement.

### Les travaux dans les écoles

► Les travaux d'entretien, de rénovation, de reconstruction, etc. des écoles publiques de Quimper font l'objet d'une planification annuelle élaborée à partir des priorités des services municipaux et des demandes annuelles de travaux de chaque directeur.

L'enveloppe globale annuelle pour ces travaux représente plus de 500 000 euros en moyenne pour l'ensemble des écoles publiques de Quimper (hors travaux neufs de construction).

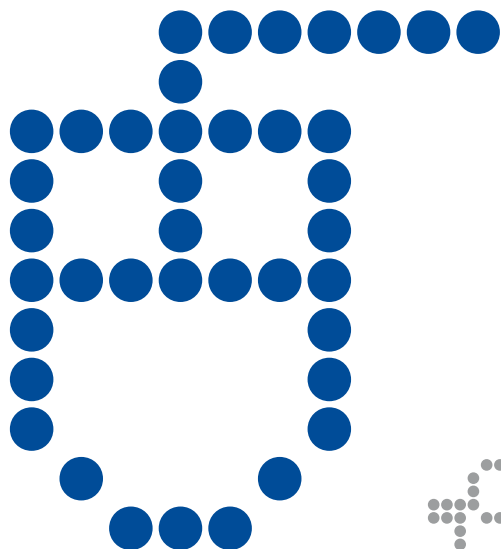
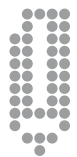


### Le projet éducatif local (PEL)

Le Projet éducatif local (PEL) se définit par une politique éducative transversale menée en direction des enfants et jeunes de 0 à 16 ans, habitants et/ou scolarisés à Quimper, et de leurs familles. Cette politique favorise des passerelles et des connexions permanentes avec les autres politiques municipales (culturelle, sportive, développement durable, etc.). Elle est conduite avec les partenaires éducatifs de la Ville.

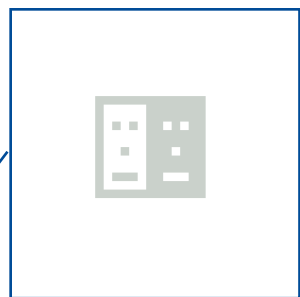
De nombreux projets sont menés dans les écoles et les collèges dans ce cadre. Rappelons que les objectifs du PEL sont :

- Accompagner les enfants et les jeunes dans l'acquisition de la citoyenneté.
- Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des enfants et des jeunes.
- Renforcer la découverte et l'accès des enfants et des jeunes aux ressources locales (sportive, culturelle, numérique).
- Permettre l'intégration des enfants et des jeunes en apportant une attention particulière aux publics les plus fragilisés.
- Accompagner les familles dans leur fonction éducative et permettre leur investissement dans la vie de quartier.



## L'informatique scolaire

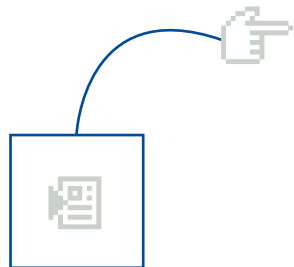
La culture numérique, qui fait partie du socle commun de connaissances et de compétences à l'école primaire, s'acquiert dès la maternelle. Pour assurer l'égalité des chances et la réussite scolaire de tous les enfants et accompagner les pratiques pédagogiques des enseignants, la ville de Quimper s'engage dans l'équipement informatique des écoles maternelles et élémentaires en matériels performants et innovants.



### Vers une classe numérique

Les outils numériques s'intègrent dans la classe pour être disponibles au moment le plus opportun et permettre un usage régulier dans les apprentissages quotidiens. Ces outils facilitent la mise en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques au service de la réussite scolaire, intégrant, notamment, travail en groupe, interactivité et valorisation des productions des enfants.

**Le budget annuel moyen d'investissement pour l'équipement informatique des écoles publiques de la ville de Quimper représente 115 000 euros.**



### En chiffres

Le parc informatique des écoles publiques de Quimper, qui évolue pour répondre aux nouvelles réalités et aux nouveaux besoins, représente :

- 560 ordinateurs (fixes et portables) renouvelés tous les 6 ans.
- Un taux d'équipement en vidéoprojecteurs interactifs approchant les 100 % dans les classes de l'élémentaire.
- 68 tablettes tactiles mises à disposition dans le cadre du partenariat « Collèges numériques et innovation pédagogique ».







---

## Inscriptions et périmètres scolaires

**La ville de Quimper coordonne les inscriptions scolaires et est dotée de périmètres scolaires.**

**Ce dispositif permet d'équilibrer les effectifs des écoles publiques et de mieux les répartir.**



**Pour inscrire un enfant dans une école publique quimpéroise, en élémentaire ou maternelle, il est nécessaire de se rendre à l'accueil central de l'hôtel de ville et d'agglomération.**

**Un certificat d'inscription sera remis et il sera alors obligatoire de prendre contact avec le directeur ou la directrice de l'école qui procédera à l'admission de l'enfant.**

#### Enfants concernés

- ▶ Les enfants n'ayant jamais été scolarisés.
- ▶ Les enfants venant d'une autre commune et qui feront leur première rentrée scolaire à Quimper.
- ▶ Les élèves changeant d'école à Quimper (qu'ils aient déjà été scolarisés dans une autre école publique ou privée de la ville).

#### Inscription d'un enfant de moins de 3 ans

▶ Seuls peuvent être inscrits pour la rentrée scolaire les enfants ayant deux ans accomplis à la date de la rentrée. L'admission, quant à elle, n'est possible et effective qu'en fonction de la capacité d'accueil de l'école choisie. Les enfants de 3 ans et plus y sont accueillis prioritairement.

#### Passage de l'école maternelle à l'école élémentaire

▶ Si l'enfant poursuit sa scolarité dans le même groupe scolaire quimpérois, aucune démarche particulière n'est à accomplir. L'admission en CP est traitée directement par les directeurs ou directrices de l'école.

#### Documents à fournir pour le dossier d'inscription

- ▶ Le livret de famille ou l'acte de naissance de l'enfant,
- ▶ un justificatif de domicile,
- ▶ une attestation de vaccination,
- ▶ une attestation CAF (sur laquelle figure le quotient familial)
- ▶ si l'enfant est déjà scolarisé, un certificat de radiation de l'ancienne école,
- ▶ une copie du jugement le cas échéant.

#### Où ?

##### ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE ET D'AGGLOMÉRATION

44 PLACE SAINT-CORENTIN / 29 000 QUIMPER

##### HORAIRES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 18H

LE SAMEDI DE 9H À 12H

**L'inscription des élèves s'effectue dans une école du périmètre correspondant à l'adresse du domicile du ou des responsables légaux.**

#### Des dérogations toujours possibles

▶ Pour inscrire un enfant dans une école hors de son périmètre, il est nécessaire de retirer un formulaire de demande de dérogation lors de la démarche d'inscription à l'hôtel de ville et d'agglomération ou de le télécharger sur le site Internet. La demande doit être motivée et accompagnée des pièces justificatives.

▶ Elle peut être examinée par une commission des dérogations mise en place pour statuer sur les situations particulières. Une dérogation de plein droit est accordée aux familles ayant un premier enfant déjà scolarisé dans l'école ou le groupe scolaire demandé.

▶ **Attention : l'octroi de la dérogation ne constitue pas un droit mais une simple faculté accordée au regard des motifs de la demande, de l'intérêt général et sous réserve d'une capacité d'accueil suffisante dans l'école demandée.**

#### Documents à fournir pour le dossier de dérogation

- ▶ Une attestation d'employeur  
ou
- ▶ une attestation de mode de garde  
ou
- ▶ un certificat médical  
ou tout autre document justifiant la demande.

**Les familles n'habitant pas Quimper et qui souhaitent inscrire leur enfant à Quimper dans une école publique ont la possibilité d'émettre deux choix parmi l'ensemble des écoles publiques de Quimper. La ville de Quimper inscrira alors l'enfant dans l'une des écoles souhaitées en fonction de leur capacité d'accueil.**

**Cette sectorisation ne concerne pas : l'inscription en classe bilingue français / breton à l'école Jacques Prévert ou l'affectation d'un enfant en Ulis.**

#### Pour plus de renseignements

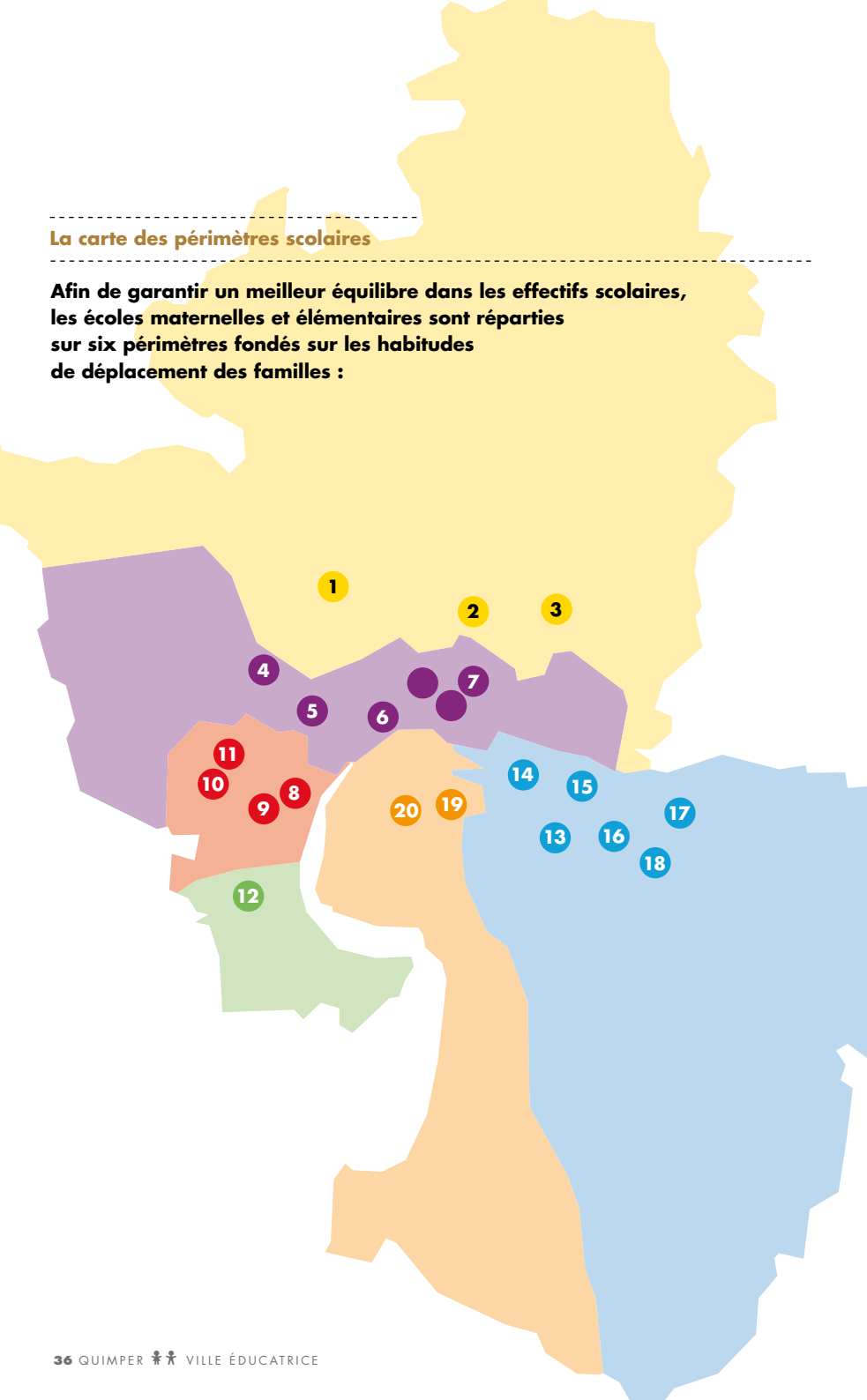
##### DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE L'ÉDUCATION

TÉL. 02 98 98 87 27

[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)

## La carte des périmètres scolaires

Afin de garantir un meilleur équilibre dans les effectifs scolaires, les écoles maternelles et élémentaires sont réparties sur six périmètres fondés sur les habitudes de déplacement des familles :



<b>PÉRIMÈTRE NORD</b>		
<b>1 • LÉON GORAGUER</b>	maternelle et élémentaire	p. 40
<b>2 • FRÉDÉRIC LE GUYADER</b>	maternelle et élémentaire	p. 42
<b>3 • JACQUES PRÉVERT</b>	maternelle et élémentaire	p. 44
<b>PÉRIMÈTRE CENTRE</b>		
<b>4 • YVES LE MANCHEC</b>	maternelle et élémentaire	p. 46
<b>5 • JEAN MONNET</b>	maternelle et élémentaire	p. 48
<b>6 • FERDINAND BUISSON</b>	maternelle et élémentaire	p. 50
<b>7 • PAUL GRIMAUT / STANK AR C'HOAD</b>	maternelle et élémentaire	p. 52
<b>PÉRIMÈTRE PENHARS</b>		
<b>8 • PENANGUER</b>	maternelle et élémentaire	p. 54
<b>9 • PAUL LANGEVIN</b>	maternelle et élémentaire	p. 56
<b>10 • KERJESTIN</b>	maternelle et élémentaire	p. 58
<b>11 • BOURG DE PENHARS</b>	maternelle	p. 60
<b>PÉRIMÈTRE KERVILIEN</b>		
<b>12 • KERVILIEN</b>	maternelle et élémentaire	p. 62
<b>PÉRIMÈTRE SUD-EST</b>		
<b>13 • EDMOND MICHELET</b>	maternelle et élémentaire	p. 64
<b>14 • KERGOAT AR LEZ</b>	maternelle et élémentaire	p. 66
<b>15 • PETIT PARC</b>	maternelle	p. 68
<b>16 • LÉON BLUM</b>	maternelle et élémentaire	p. 70
<b>17 • PAULINE KERGOMARD</b>	maternelle et élémentaire	p. 72
<b>18 • QUINQUIS</b>	maternelle	p. 74
<b>PÉRIMÈTRE SUD</b>		
<b>19 • ÉMILE ZOLA</b>	maternelle et élémentaire	p. 76
<b>20 • VICTOR HUGO</b>	maternelle et élémentaire	p. 78

a A



c D

---

## Les écoles publiques de Quimper

Une école, c'est avant tout un lieu d'apprentissage et de socialisation. Pour que la scolarisation des enfants se déroule dans les meilleures conditions, la ville de Quimper investit chaque année dans ses écoles. Quimper compte 20 groupes scolaires publics.

---

Association de parents d'élèves



**Ancienne école du Moulin Vert, elle a été construite en 1912, agrandie pour la dernière fois en 1975. Elle a reçu son nom actuel en 1984.**

**Léon Goraguer (1901-1980) est un homme politique français, maire de Quimper de 1967 à 1975.**

**4 classes maternelles**  
**7 classes élémentaires**  
**1 cour en maternelle**  
**1 cour en élémentaire**  
**1 restaurant en maternelle**  
**1 restaurant en élémentaire**  
**1 salle périscolaire en maternelle**  
**1 salle périscolaire en élémentaire**



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
 7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20  
 (DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
 8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45  
 ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



## Écoles maternelle et élémentaire Léon Goraguer

**47 RUE DU MOULIN VERT**  
**29 000 QUIMPER**  
**TÉL. 02 98 55 38 75**



L'ÉCOLE SE SITUE  
 SUR LA LIGNE DE BUS

**4**

L'école a été construite en 1960.

Frédéric Le Guyader (1847-1926)  
est un poète et écrivain finistérien,  
il sera nommé conservateur  
de la bibliothèque et des archives  
municipales de Quimper en 1902.

4 classes maternelles  
6 classes élémentaires  
1 cour en maternelle  
1 cour en élémentaire  
1 restaurant en maternelle  
1 restaurant en élémentaire  
1 salle périscolaire en maternelle  
1 salle périscolaire en élémentaire



**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20  
(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45  
ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30

► Association de parents d'élèves (APE)



## Écoles maternelle et élémentaire Frédéric Le Guyader

52 / 56 AVENUE DE LA FRANCE LIBRE  
29000 QUIMPER  
TÉL. 02 98 95 17 45



L'ÉCOLE SE SITUE  
SUR LES LIGNES DE BUS  
**1 - B - 10 - 14 - 15 - 12 - 13**

**L'école a été construite en 1977.**

**Jacques Prévert (1900-1977)  
est un poète et scénariste français.**

**2 classes maternelles  
4 classes élémentaires  
3 classes bilingues français / breton  
(de la petite section au CM2)**

**1 pôle intégratif pour les enfants  
sourds, ces élèves sont intégrés aux  
classes ordinaires (non bilingues)  
et bénéficient de l'aide  
d'un enseignant spécialisé  
et du service de soin de l'AFDA  
(Association Finistérienne des  
Déficients Auditifs)**

**2 cours en maternelle  
1 cour en élémentaire  
1 restaurant en maternelle  
1 restaurant en élémentaire  
1 salle périscolaire en maternelle  
1 salle périscolaire en élémentaire**



**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20  
(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45  
ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30

► Association de parents d'élèves (APE)

► Div Yezh

Ti ar Vro - Hent J. Monnet  
22140 Cavan/Kawan  
02 56 35 51 21  
sekretourva@div-yezh.bzh  
<http://divyezhkemper.blogspot.com/>



## Écoles maternelle et élémentaire Jacques Prévert Monolingue et bilingue français/breton

**30 RUE HENRY DUNANT  
29 000 QUIMPER  
TÉL. 02 98 95 31 67**



L'ÉCOLE SE SITUE  
SUR LA LIGNE DE BUS

**1**



L'école a été construite en 1958.

Yves Le Manchec fut maire de la commune de Penhars de 1953 à 1958 avant la création du Grand Quimper en 1960.

3 classes maternelles  
5 classes élémentaires

1 classe spéciale  
« enfant déficient visuel » (IPIDV)

1 cour en maternelle  
1 cour en élémentaire  
1 restaurant en maternelle  
1 restaurant en élémentaire  
1 salle périscolaire en maternelle  
1 salle périscolaire en élémentaire



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRE DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20  
(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRE DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI : 8H45  
(PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45  
ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



## Écoles maternelle et élémentaire Yves Le Manchec

75 RUE DE LA TERRE NOIRE  
29 000 QUIMPER

**MATERNELLE**

TÉL. 02 98 55 32 86

**ÉLÉMENTAIRE**

TÉL. 02 98 55 74 20



L'ÉCOLE SE SITUE  
À PROXIMITÉ DE LA LIGNE DE BUS

1



**Ancienne école d'application  
de l'École Normale,  
l'école a été construite en 1884.**

**Jean Monnet (1888-1979)  
est un homme d'État français.  
Il est considéré comme l'un des  
pères fondateurs de l'Europe.**

**3 classes maternelles  
5 classes élémentaires  
1 cour en maternelle  
2 cours en élémentaire  
1 restaurant en maternelle  
1 restaurant en élémentaire  
1 salle périscolaire en maternelle  
1 salle périscolaire en élémentaire**



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

MATERNELLE : 11H45-13H20 (UN SERVICE)  
ÉLÉMENTAIRE : 11H45-13H20 (DEUX SERVICES)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45  
ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



## Écoles maternelle et élémentaire Jean Monnet

10 RUE DE ROSMADEC  
29000 QUIMPER  
TÉL. 02 98 55 50 65



L'ÉCOLE SE SITUE  
À PROXIMITÉ DE LA LIGNE  
DE BUS

1

**Ancienne école communale de filles, le bâtiment le plus ancien de l'école a été construit en 1877.**

**Ferdinand Buisson (1841-1932) est un philosophe, un éducateur et un homme politique français. Il fut cofondateur et président de la Ligue des droits de l'homme, président de la Ligue de l'enseignement et reçu le prix Nobel de la paix en 1927.**

**3 classes maternelles  
6 classes élémentaires  
1 cour en maternelle  
1 cour en élémentaire  
1 restaurant en maternelle  
1 restaurant en élémentaire**



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20  
(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45  
ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



## Écoles maternelle et élémentaire Ferdinand Buisson

**18 BIS RUE VIS  
29000 QUIMPER  
TÉL. 02 98 55 44 03  
<http://www.ecole-buisson-quimper.ac-rennes.fr/>**



L'ÉCOLE SE SITUE  
À PROXIMITÉ DE L'ARRÊT DE BUS  
« RUE DU PARC »  
(ARRÊT DESSERVI PAR L'ENSEMBLE  
DES LIGNES DE BUS URBAIN ET SUBURBAIN)

L'école primaire se situe sur deux sites distincts, distants de 200 mètres.

Ancienne école de Pennarun construite en 1956, l'école maternelle a reçu son nom actuel en 1992. L'école élémentaire est située dans les locaux de l'ancienne École Normale de jeunes filles.

Paul Grimault (1905-1994) était réalisateur de films d'animation français, il a notamment réalisé « Le Roi et l'Oiseau ». Stank Ar C'Hoad est composé de stank, vallon et de ar C'hoat, le bois, littéralement « le vallon du bois ».

2 classes maternelles  
4 classes élémentaires  
1 cour en maternelle  
1 cour en élémentaire  
1 restaurant en maternelle  
1 restaurant en élémentaire  
1 salle périscolaire en maternelle  
1 salle périscolaire en élémentaire



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20  
(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE :**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45  
ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



## Écoles maternelle et élémentaire Paul Grimault / Stank Ar C'Hoat

2 PLACE GUY ROPARTZ  
10 RUE DE STANG AR C'HOAT  
29 000 QUIMPER

**MATERNELLE**  
TÉL. 02 98 95 09 95

**ÉLÉMENTAIRE**  
TÉL. 02 98 95 41 07



L'ÉCOLE SE SITUE  
À PROXIMITÉ DE LA LIGNE DE BUS

4

**L'école a été construite en 1935.**

**En breton, Penanguer signifie littéralement « le bout du village ».**

**2 classes maternelles**

**5 classes élémentaires**

(CP dédoublé, 12 élèves maximum)

**1 cour en maternelle**

**2 cours en élémentaire**

**1 restaurant en maternelle**

**1 restaurant en élémentaire**

**1 salle périscolaire en maternelle**

**1 salle périscolaire en élémentaire**



**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20

(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45

ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30

► Association de parents d'élèves (APE)

► Service municipal d'accompagnement post scolaire (APS)

(lire également page 8)



## Écoles maternelle et élémentaire de Penanguer

**113 ROUTE DE PONT L'ABBÉ**

**29000 QUIMPER**

**TÉL. 02 98 55 23 71**



L'ÉCOLE SE SITUE

SUR LES LIGNES DE BUS

**6 ET 7**



**L'école a été construite en 1976.**

**Paul Langevin (1872-1946)  
est un physicien français.**

**3 classes maternelles**

**4 classes élémentaires**

(CP dédoublé, 12 élèves maximum)

**1 Ulis (Unité localisée pour l'inclusion  
scolaire)**

**1 cour en maternelle**

**1 cour en élémentaire**

**1 restaurant en maternelle**

**1 restaurant en élémentaire**

**1 salle périscolaire en maternelle**

**1 salle périscolaire en élémentaire**



**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20

(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45

ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30

► Association de parents d'élèves (APE)

► Service municipal d'accompagnement  
post scolaire (APS)  
(lire également page 8)



## Écoles maternelle et élémentaire Paul Langevin

**3 / 5 BD DE BRETAGNE**

**29 000 QUIMPER**

**MATERNELLE**

TÉL. 02 98 55 25 23

**ÉLÉMENTAIRE**

TÉL. 02 98 55 19 27



L'ÉCOLE SE SITUE  
SUR LES LIGNES DE BUS

**CONNEXITY, A ET C1-C2**

**L'école a été construite en 1973.**

**Kerjestin signifie littéralement « le village de Jestin », nom propre commun en Bretagne, sans doute le nom du propriétaire. Ce nom remonte au vieux-breton Iostin, qui provient lui-même d'un emprunt au nom latin Justinus.**

**3 classes maternelles**

**6 classes élémentaires**

(CP dédoublé, 12 élèves maximum)

**1 cour en maternelle**

**1 cour en élémentaire**

**1 restaurant en maternelle**

**1 restaurant en élémentaire**

**1 salle périscolaire en maternelle**

**1 salle périscolaire en élémentaire**

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20

(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45

ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



► Association de parents d'élèves (APE)

► Service municipal d'accompagnement post scolaire (APS)  
(lire également page 8)



## Écoles maternelle et élémentaire de Kerjestin

**2 RUE DE KERJESTIN**

**29000 QUIMPER**

**TÉL. 02 98 55 05 86**



L'ÉCOLE SE SITUE  
SUR LA LIGNE DE BUS

**CONNEXITY**

L'école a été ouverte le 5 septembre 1838 et n'avait alors que 22 élèves.

En breton, Pen-Arz signifie «sommet de la colline», ce qui rappelle bien la situation du bourg.

**3 classes maternelles**  
**1 cour**  
**1 restaurant scolaire**  
**1 salle périscolaire**



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H45 ET 16H40 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H55-13H30 (DEUX SERVICES)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
8H55 (PRISE EN CHARGE À 8H45) - 11H55  
ET 13H40 (PRISE EN CHARGE À 13H30) - 16H40



## École maternelle du Bourg de Penhars

**1 PLACE DE PENHARS**  
**29 000 QUIMPER**  
**TÉL. 02 98 55 15 65**



L'ÉCOLE SE SITUE  
SUR LES LIGNES DE BUS  
**1, 2 ET A**

L'école a été construite en 1968.

En breton, Kervilien signifie littéralement « le village des galets ».

- 5 classes maternelles**
- 6 classes élémentaires**
- 1 cour en maternelle**
- 1 cour en élémentaire**
- 1 restaurant en maternelle**
- 1 restaurant en élémentaire**
- 1 salle périscolaire en maternelle**
- 1 salle périscolaire en élémentaire**



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20  
(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45  
ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



## Écoles maternelle et élémentaire de Kervilien

**53 RUE DES CERISIERS  
29 000 QUIMPER**

**MATERNELLE**

TÉL. 02 98 55 26 93

**ÉLÉMENTAIRE**

TÉL. 02 98 55 22 03



L'ÉCOLE SE SITUE  
SUR LA LIGNE DE BUS

**2**



**L'école Edmond Michelet est la dernière à avoir été construite à Quimper, en 1981.**

**Edmond Michelet (1899-1970) est un homme politique français.**

**2 classes maternelles**

**4 classes élémentaires**

**1 cour en maternelle**

**1 cour en élémentaire**

**1 restaurant en maternelle**

**1 restaurant en élémentaire**

**1 salle périscolaire en maternelle**

**1 salle périscolaire en élémentaire**



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20

(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45

ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



## Écoles maternelle et élémentaire Edmond Michelet

15 PLACE VICTOR SCHOELCHER

29000 QUIMPER

TÉL. 02 98 53 20 42



L'ÉCOLE SE SITUE

SUR LES LIGNES DE BUS

**A, 2 ET C1-C2**

L'école a été construite en 1952.

Kergoat Ar Lez est composé de Kêr, village et de Koad, bois, suivi de Ar Lez, la résidence du seigneur qui avait le droit de juger et de posséder des armes.

2 classes maternelles  
6 classes élémentaires  
1 cour en maternelle  
1 cour en élémentaire  
1 restaurant en maternelle  
1 restaurant en élémentaire  
1 salle périscolaire en maternelle  
1 salle périscolaire en élémentaire



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20  
(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45  
ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



## Écoles maternelle et élémentaire Kergoat Ar Lez

30 BIS RUE PASTEUR  
14 BIS AVENUE DE KERGOAT AR LEZ  
29 000 QUIMPER

**MATERNELLE**

TÉL. 02 98 90 16 30

**ÉLÉMENTAIRE**

TÉL. 02 98 90 18 91



L'ÉCOLE SE SITUE  
À PROXIMITÉ DE LA LIGNE

**A**

L'école a été construite en 1952.

Le nom de l'école « Petit Parc » vient de la spécificité de l'école, construite autour d'une ancienne maison bourgeoise et de son jardin. La maison d'origine sert aujourd'hui de restaurant scolaire.

2 classes maternelles  
1 cour  
1 restaurant scolaire  
1 salle périscolaire



► Association de parents d'élèves (APE)

#### HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H45 ET 16H40 - 19 H

#### HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

11H55-13H30 (DEUX SERVICES)

#### HORAIRES DE L'ÉCOLE :

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
8H55 (PRISE EN CHARGE À 8H45) - 11H55  
ET 13H40 (PRISE EN CHARGE À 13H30) - 16H40



## École maternelle du Petit Parc

10 IMPASSE LE NOAC'H  
29 000 QUIMPER  
TÉL. 02 98 90 21 00  
[www.dupetitparc.over-blog.fr](http://www.dupetitparc.over-blog.fr)



L'ÉCOLE SE SITUE  
SUR LA LIGNE DE BUS

5

**Ancienne école communale de garçons, le bâtiment élémentaire de l'école a été construit en 1931.**

**Léon Blum (1872-1950) est un homme politique français.**

- 
- 3 classes maternelles**
- 5 classes élémentaires**
- 1 Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire)**
- 1 cour en maternelle**
- 1 cour en élémentaire**
- 1 restaurant en maternelle**
- 1 restaurant en élémentaire**
- 1 salle périscolaire en maternelle**
- 1 salle périscolaire en élémentaire**



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20  
(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45  
ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



## Écoles maternelle et élémentaire Léon Blum

**7 / 9 AVENUE LÉON BLUM  
29000 QUIMPER**

**MATERNELLE**

TÉL. 02 98 90 14 44

**ÉLÉMENTAIRE**

TÉL. 02 98 90 18 92



L'ÉCOLE SE SITUE  
SUR LES LIGNES DE BUS

**A • 2 • 5 • C1-C2**



L'école a été construite en 1971.

**Pauline Kergomard (1838-1925)**  
est la fondatrice de l'école  
maternelle en France.

- 3 classes maternelles**
- 6 classes élémentaires**
- 1 ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)**
- 1 cour en maternelle**
- 1 cour en élémentaire**
- 1 restaurant en maternelle**
- 1 restaurant en élémentaire**
- 1 salle périscolaire en maternelle**
- 1 salle périscolaire en élémentaire**



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20  
(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45  
ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



## Écoles maternelle et élémentaire Pauline Kergomard

**6 PLACE DU COSMOS**  
**29 000 QUIMPER**

**MATERNELLE**

TÉL. 02 98 90 15 63

**ÉLÉMENTAIRE**

TÉL. 02 98 90 05 81



L'ÉCOLE SE SITUE  
SUR LA LIGNE DE BUS

**A**



L'école a été construite en 1919.

**Quinquis: toponyme fréquent en Bretagne, équivalent du français «plessis» (lieu clôturé de haies en branchages entrelacés, par extension lieu fortifié).**

**3 classes maternelles**  
**1 cour**  
**1 restaurant scolaire**  
**1 salle périscolaire**



► Association de parents d'élèves (APE)

#### HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
 7H30 - 8H45 ET 16H40 - 19 H

#### HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

11H55-13H30 (DEUX SERVICES)

#### HORAIRES DE L'ÉCOLE

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
 8H55 (PRISE EN CHARGE À 8H45) - 11H55  
 ET 13H40 (PRISE EN CHARGE À 13H30) - 16H40

## École maternelle Le Quinquis

11 RUE SAINT ALOR  
 (ACCÈS PRINCIPAL PAR LE JARDIN)  
 29 000 QUIMPER  
 TÉL. 02 98 90 20 38



L'ÉCOLE SE SITUE SUR  
 LA LIGNE DE BUS

5

L'école a été construite en 1960.

**Émile Zola (1840-1902)**  
est un écrivain et journaliste  
français; il est considéré comme  
l'un des plus célèbres romanciers  
français, chef de file du naturalisme.

3 classes maternelles  
3 classes élémentaires  
1 cour en maternelle  
1 cour en élémentaire  
1 restaurant en maternelle  
1 restaurant en élémentaire  
1 salle périscolaire en maternelle  
1 salle périscolaire en élémentaire



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20  
(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRES DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :  
8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45  
ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



## École maternelle et élémentaire Émile Zola

3 RUE ÉMILE ZOLA  
29 000 QUIMPER  
TÉL. 02 98 90 39 94



L'ÉCOLE SE SITUE  
SUR LES LIGNES DE BUS  
2 ET C1-C2

L'école a été construite en 1961.

**Victor Hugo (1802-1885)**  
est un poète, dramaturge  
et romancier, il est considéré  
comme l'un des plus importants  
écrivains français.

**3 classes maternelles**

**4 classes élémentaires**

**1 cour en maternelle**

**1 cour en élémentaire**

**1 restaurant en maternelle**

**1 restaurant en élémentaire**

**1 salle périscolaire en maternelle**

**1 salle périscolaire en élémentaire**



► Association de parents d'élèves (APE)

**HORAIRE DU PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

7H30 - 8H35 ET 16H30 - 19 H

**HORAIRE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

11H45-13H20

(DEUX SERVICES EN MATERNELLE ET EN ÉLÉMENTAIRE)

**HORAIRE DE L'ÉCOLE**

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI :

8H45 (PRISE EN CHARGE À 8H35) - 11H45

ET 13H30 (PRISE EN CHARGE À 13H20) - 16H30



## Écoles maternelle et élémentaire Victor Hugo

**4 RUE ALFRED DE VIGNY**  
**29 000 QUIMPER**

**MATERNELLE**

TÉL. 02 98 90 66 01

**ÉLÉMENTAIRE**

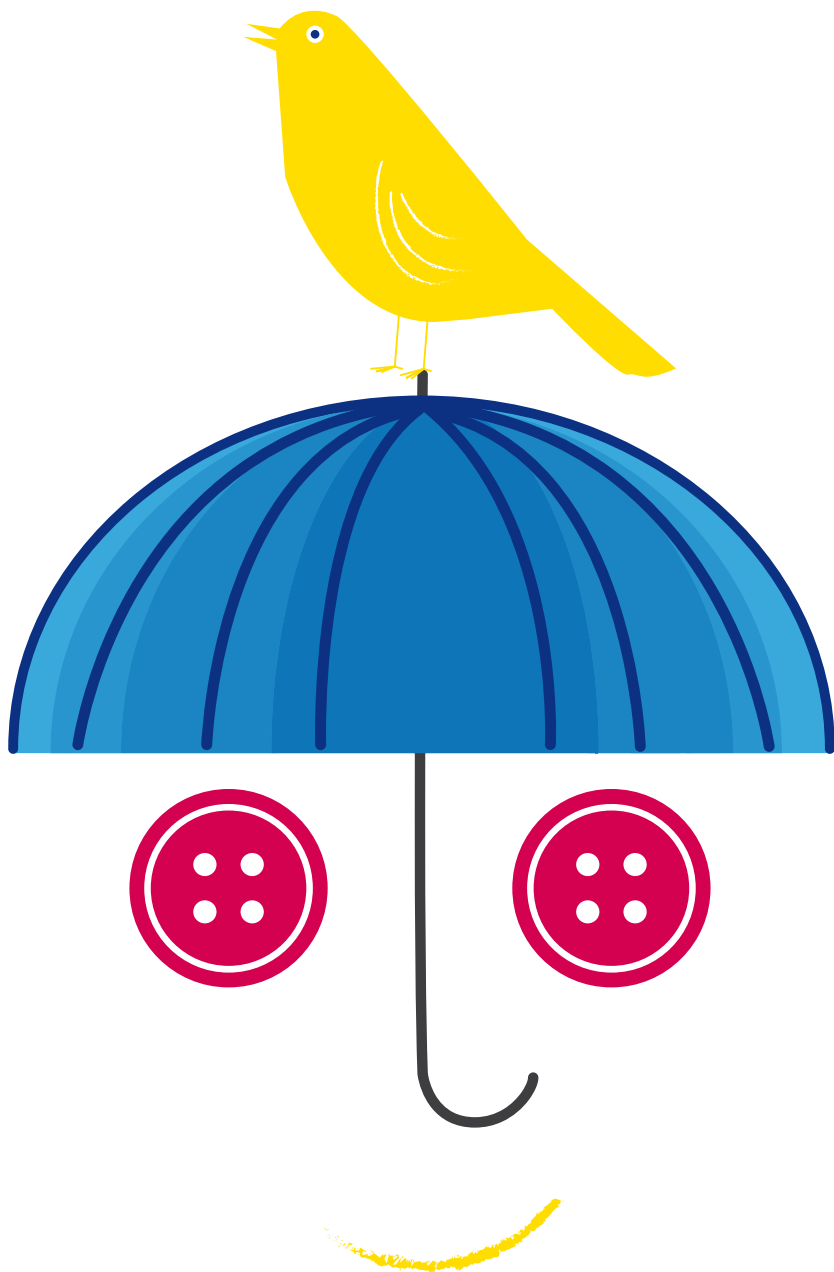
TÉL. 02 98 90 61 31



L'ÉCOLE SE SITUE  
À PROXIMITÉ DE LA LIGNE DE BUS

**B**





---

## Coordonnées utiles

### ACCUEIL / HÔTEL DE VILLE ET D'AGGLOMÉRATION

TÉL. 02 98 98 89 89  
www.quimper.bzh  
contact@quimper.fr

---

### DIRECTION ENFANCE / ÉDUCATION

TÉL. 02 98 98 89 46

---

### COORDINATION DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

TÉL. 02 98 98 87 27

---

### FACTURATION

TÉL. 02 98 98 89 34  
facturation.enfance@quimper.bzh

---

### DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (DRE)

113 ROUTE DE PONT L'ABBÉ  
MAIRIE DE QUIMPER  
TÉL. 02 98 64 89 90  
secretariat.reussite-educative@quimper.bzh

---

### SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE

TÉL. 02 98 91 49 70

---

### RESPONSABLES SECTEUR PÉRISCOLAIRE

---

#### SECTEUR

LÉON GORAGUER, VICTOR HUGO,  
EMILE ZOLA, LE QUINQUIS  
TÉL. 06 73 84 53 70

---

#### SECTEUR

PAUL GRIMAULT/STANK AR C'HOAD,  
FRÉDÉRIC LE GUYADER, JACQUES PRÉVERT,  
JEAN MONNET  
TÉL. 06 73 84 53 72

---

#### SECTEUR

YVES LE MANCHEC, FERDINAND BUISSON,  
BOURG DE PENHARS, KERJESTIN  
TÉL. 06 74 97 27 24

---

#### SECTEUR

KERVILIEN, PAUL LANGEVIN, PENANGUER,  
PETIT PARC  
TÉL. 06 73 84 53 67

---

#### SECTEUR

PAULINE KERGOMARD, LÉON BLUM,  
KERGOAT AR LEZ, EDMOND MICHELET  
TÉL. 06 73 84 53 75

---

---

## ACCUEILS DE LOISIRS DE LA VILLE DE QUIMPER

---

### CREAC'H GWEN

34 RUE DU PRÉSIDENT SADATE  
TÉL. 02 98 90 57 97  
clsh.creac-hgwenn@quimper.bzh

---

### KEROGAN

10 RUE DE KEROGAN  
clsh.kerogan@quimper.bzh  
TÉL. 02 98 52 27 53

---

### EDMOND MICHELET (BRADEN)

15 PLACE VICTOR SCHOELCHER  
clsh.michelet@quimper.bzh  
TÉL. 02 98 90 35 12 / 02 98 53 25 13

---

### LA CASCADE MATERNELLE

4 RUE DE KERJESTIN  
cascade.maternelle@quimper.bzh  
TÉL. 02 98 64 83 29

---

### LA CASCADE PRIMAIRE

4 RUE DE KERJESTIN  
TÉL. 02 98 64 83 32

---

### KERJESTIN

ÉCOLE PRIMAIRE DE KERJESTIN  
6 RUE DE KERJESTIN  
clsh.kerjestin@quimper.bzh  
TÉL. 02 98 53 43 11

---

### MAIRIE ANNEXE D'ERGUÉ-ARMEL

87 AVENUE LÉON BLUM  
TÉL. 02 98 52 02 00

---

### MAIRIE ANNEXE DE KERFEUNTEUN

13 PLACE CHARLES DE GAULLE  
TÉL. 02 98 95 21 61

---

### MAIRIE ANNEXE DE PENHARS

4 AVENUE DES GIRONDINS  
TÉL. 02 98 53 48 37

---

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

8 RUE VERDELET  
29000 QUIMPER  
TÉL. 02 98 64 25 86

---

### MPT D'ERGUÉ-ARMEL

16 AVENUE GEORGES POMPIDOU  
TÉL. 02 98 90 78 00

---

### MJC / MPT DE KERFEUNTEUN

4 RUE TEILHARD DE CHARDIN  
TÉL. 02 98 95 46 25

---

### MPT DE PENHARS

2 RUE DU DAUPHINÉ  
TÉL. 02 98 55 20 61

---

### MAISON DE QUARTIER DU MOULIN VERT

45 CHEMIN DE PRATEYER  
TÉL. 02 98 55 79 79

---

---

## ÉDUCATION NATIONALE

---

### DIRECTION DES SERVICES DÉPARTE- MENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

1 BOULEVARD DU FINISTÈRE  
29 558 QUIMPER CEDEX 9  
Ce.ia29@ac-rennes.fr  
www.ia29.ac-rennes.fr

---

### RÉSEAUX D'AIDES SPÉCIALISÉES AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉ

---

### RASED MICHELET

15 PLACE VICTOR SCHOELCHER  
29000 QUIMPER  
TÉL. 02 98 64 76 12  
ce.rased29.q-sud-quimper@ac-rennes.fr

---

### RASED LANGEVIN

6 RUE DE KERJESTIN  
29000 QUIMPER  
TÉL. 02 98 55 70 01  
rased-quimp.langevin@laposte.net

---

### CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE (DDEN)  
71 AVENUE JACQUES LE VIOL  
29000 QUIMPER  
TÉL. 02 98 53 61 37

---

---

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

32 BD DUPELIX  
29000 QUIMPER  
TÉL. 02 98 76 20 20

---

### MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

10 RUE FÉLIX LE DANTEC  
TÉL. 02 98 90 50 50  
contact@mdph29.fr

---

## Coordonnées des écoles

ÉCOLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE ÉCOLE	TÉLÉPHONE RESTAURANT SCOLAIRE	TÉLÉPHONE PÉRISCOLAIRE
<b>ÉCOLE PRIMAIRE FERDINAND BUISSON</b>	18 BIS RUE VIS	02 98 55 44 03	02 98 53 50 04	02 98 53 50 04
<b>ÉCOLE PRIMAIRE PAUL GRIMAUT STANK AR C'HOAD</b>	2 PLACE GUY ROPARTZ 10 RUE STANG AR C'HOAT	02 98 95 09 95 02 98 95 41 07	02 98 95 16 02 02 98 64 33 31	02 98 95 16 02 02 98 90 11 05
<b>ÉCOLES YVES LE MANCHEC</b>	75 RUE DE LA TERRE NOIRE	02 98 55 32 86 02 98 55 74 20	02 98 53 50 13	02 98 53 50 13
<b>ÉCOLE PRIMAIRE JEAN MONNET</b>	10 RUE DE ROSMADEC	02 98 55 50 65	02 98 55 08 14	02 98 55 08 14
<b>ÉCOLE PRIMAIRE DE KERVILIEN</b>	53 RUE DES CERISIERS	02 98 55 26 93 02 98 55 22 03	02 98 53 50 07	02 98 53 50 07
<b>ÉCOLE PRIMAIRE LÉON GORAGUER</b>	47 RUE DU MOULIN VERT	02 98 55 38 75	02 98 53 50 08	02 98 53 50 08
<b>ÉCOLE PRIMAIRE FRÉDÉRIC LE GUYADER</b>	52 / 56 AVENUE DE LA FRANCE LIBRE	02 98 95 17 45	02 98 95 21 56	02 98 98 26 01
<b>ÉCOLE PRIMAIRE JACQUES PRÉVERT</b>	30 RUE HENRY DUNANT	02 98 95 31 67	02 98 95 16 32	02 98 95 83 74

ÉCOLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE ÉCOLE	TÉLÉPHONE RESTAURANT SCOLAIRE	TÉLÉPHONE PÉRISCOLAIRE
<b>ÉCOLE MATERNELLE DU BOURG DE PENHARS</b>	1 PLACE DE PENHARS	02 98 55 15 65	02 98 53 50 15	02 98 55 15 65
<b>ÉCOLE PRIMAIRE DE KERJESTIN</b>	2 RUE DE KERJESTIN	02 98 55 05 86	02 98 53 50 05	02 98 55 09 86 02 98 53 43 11
<b>ÉCOLE PRIMAIRE PAUL LANGEVIN</b>	3 / 5 BD DE BRETAGNE	02 98 55 25 23 02 98 55 19 27	02 98 53 50 09 02 98 53 50 10	02 98 53 50 09 02 98 53 50 10
<b>ÉCOLE PRIMAIRE DE PENANGUER</b>	113 ROUTE DE PONT L'ABBÉ	02 98 55 23 71	02 98 53 50 11	02 98 55 12 05
<b>ÉCOLE PRIMAIRE VICTOR HUGO</b>	4 RUE ALFRED DE VIGNY	02 98 90 61 31	02 98 53 25 81	02 98 53 25 81
<b>ÉCOLE PRIMAIRE ÉMILE ZOLA</b>	3 RUE ÉMILE ZOLA	02 98 90 39 94	02 98 53 25 14	02 98 90 64 37
<b>ÉCOLE PRIMAIRE LÉON BLUM</b>	7 / 9 AV LÉON BLUM	02 98 90 14 44 02 98 90 18 92	02 98 53 25 34 02 98 53 25 51	02 98 53 25 34 02 98 53 25 51
<b>ÉCOLE PRIMAIRE KERGOAT AR LEZ</b>	30 BIS RUE LOUIS PASTEUR — 114 BIS AVENUE DE KERGOAT AR LEZ	02 98 90 18 91	02 98 53 25 31	02 98 53 25 31
<b>ÉCOLE PRIMAIRE PAULINE KERGOMARD</b>	6 PLACE DU COSMOS	02 98 90 05 81	02 98 90 00 30	02 98 90 00 30
<b>ÉCOLE PRIMAIRE EDMOND MICHELET</b>	15 PLACE VICTOR SCHOELCHER	02 98 53 20 42	02 98 53 25 13	02 98 53 25 13
<b>ÉCOLE MATERNELLE LE PETIT PARC</b>	10 IMPASSE LE NOACH'H	02 98 90 21 00	02 98 53 25 73	02 98 53 25 73
<b>ÉCOLE MATERNELLE LE QUINQUIS</b>	11 RUE SAINT-ALOR	02 98 90 20 38	02 98 53 25 22	02 98 53 25 22

NOTES

